Carnet de la quinzaine

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **27 (1939)**

Heft 543

PDF erstellt am: **29.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-263355

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Association Suisse pour le Suffrage Féminin

Une séance du Comité Central.

Ordre du jour très-nourri que celui du Comité Central, lors de sa dernière séance, tenue à Berne le 18 mars. En effet, cette séance de mars est toujours celle où se décident la date et le programme de l'Assemblée générale de l'Association, et il va bien de soi qu'en l'an de grâce 1939, aucune Assemblée générale d'aucune Association ne peut se tenir ailleurs qu'à Zurich! ou tout aux moins aux environs, mais en tout cas à proximité de l'Exposition nationale. C'est d'ailleurs le plan qu'a adopté le Comité de convoquer les déléguées des Sections, tant pour la partie administrative que pour les conférences publiques, d'abord dans une petite ville voisine de Zurich, Baden ou Brugg, puis ensuite dans ce Pavillon de la femme, dont notre journal a déjà souvent entretenu ses lectrices, avant une visite générale de l'Exposition et un repas en commun. Les dates de cette manifestation ont été fixées aux 20 et 21 mai — alors que de leur côté, les *Frauenzentralen* songeaient précisément à ce même 20 mai pour leur réunion annuelle à Zurich! L'abondance des réunions des innombrables Sociétés que compte notre pays rend décidément difficile la coordination et la concentration des rencontres!

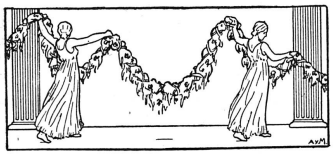
Une des questions importantes à l'ordre du jour de cette Assemblée sera ce Service féminin de secours — que l'on confond souvent dans le public avec le Service civil des jeunes filles préconisé par Mlle Neuenschwander — et dont les suffragistes, moins encore que d'autres femmes, ne peuvent se désintéresser. Car, à côté de l'activité de la Croix-Rouge ou des Samaritains, des tâches nombreuses d'ordre civil sont prévues en cas de catastrophe, et tout en haïssant devoir s'en préoccuper, notre Association réalise parfaitement le devoir qui nous incombe à toutes.

Le Comité Central s'est beaucoup intéressé au rapport que lui a présenté sa présidente sur l'organisation de ce Pavillon de la femme, et notamment aux plans élaborés pour la huitième paroi de celui-ci, qui sera consacrée au rôle de la femme dans la vie publique. Comme ce rôle est fort réduit en Suisse, il restera beaucoup de place sur cette paroi pour d'ingénieuses et amusantes démonstrations dont nous préférons laisser la surprise à nos lecteurs quand ils visiteront l'Exposition!

Le Comité Central s'est aussi occupé du Congrès de Copenhague de l'Alliance Internationale, dont nous avons publié récemment le programme, et auquel il semble bien que la Suisse sera représentée par une forte délégation. Nous en donnerons la liste, quand elle sera définitivement arrêtée. C'est aussi l'Association suisse pour le Suffrage qui a pris l'initiative de grouper un petit Comité de juristes pour préparer le mémoire concernant notre pays sur le statut de la femme, tel que l'a demandé le Comité d'experts de la S. d. N.

Enfin, l'on s'est longuement encore occupé de questions administratives intérieures, des comptes de l'an écoulé, du budget de l'an à venir, de l'activité des Sections, du travail des Commissions, de la presse féministe, du prochain Cours de Vacances qui aura vraisemblablement lieu en Suisse romande, etc., etc. Et, dans les brefs intervalles de cette séance de travail intense, cela a été comme toujours l'échange de vues, les discussions d'idées, les contacts personnels, doublement précieux entre femmes qui travaillent ensemble depuis longtemps, parce qu'ainsi elles se rendent compte, chaque fois avec plus de force, combien est précieux le lien qui les unit.

E. Gd.



A travers les Sociétés

Union Mondiale de la Femme.

« Où en sommes-nous ? » Pour répondre à cette question, l'Union Mondiale avait convoqué ses membres de Genève à une réunion intime, le lundi 20 mars, à la Salle Centrale, à une heure où tous les cœurs étaient étreints par l'angoisse. Mme Thélin-Flournoy, qui présidait la séance, exprima en termes sobres et élevés cette angoisse et rappela la part de responsabilité individuelle de chacun à l'égard de la paix. Elle dit ce que l'Union Mondiale doit à la persévérance de Mlle Marg. Nobs, secrétaire générale, qui a su, au cours des deux dernières années, vaincre toutes les difficultés, afin de maintenir et d'affermir l'activité de l'Union. Puis Mme Boissevain fit entendre la voix de Mme d'Arcis, fondatrice du mouvement, en lisant deux pages, choisies dans ses œuvres.

A son tour, Mlle Nobs rappela les étapes principales qui ont marqué la vie de l'Union Mondiale et évoqua ses activités multiples: voyages de propagande, conférences, meetings; éditions de la Suisse alémanique et de la Suisse romande du journal *La Jeunesse et la Paix du Monde* imprimé dans une dizaine de langues pour le 18 mai et dont l'an dernier, 76.000 exemplaires furent distribués dans les écoles de la Suisse; manifestations diverses chez les écoliers pour le « Jour de la Bonne Volonté »; organisation de la « Journée de la Femme » dans le cadre de la Semaine de la Paix, à Genève; questions d'éducations, correspondance interscolaire, expositions, camps de vacances; sans parler de toutes les collaborations établies à Genève, avec d'autres organisations internationales; étude de problèmes liés, de façon plus ou moins directe à celui de la paix (armements, questions économiques, etc.).

Mais ce qui fut toujours la note dominante de l'Union Mondiale à travers toutes ses phases, c'est l'éducation morale et spirituelle dont elle n'a cessé de souligner l'importance dans l'œuvre de la paix. Regardant en face le danger de l'heure, Mlle Nobs affirma la nécessité de poursuivre cette éducation morale sans laquelle toutes les réformes sont illusoires. Ces réformes ne s'accomplissent pas toutes seules, elles sont toujours le résultat d'un travail de la conscience, d'efforts courageux et persévérants, de coûteux sacrifices; plus que toute autre, la cause de la paix réclame et mérite ces efforts et ces sacrifices. L'Union Mondiale a suscité, au cours des années, de véritables vocations. Il est vrai que, sous la pression des événements, certains appuis ont disparu, mais d'autres sont venus renforcer son action. Dernièrement, des comités soigneusement choisis ont été formés en Hollande, grâce aux efforts infatigables de la Vice-Présidente, la comtesse de Heerdt-Quarles, à Berne, et à Zurich. D'autres sont en voie de formation. C'est donc sur une note encourageante que Mlle Nobs termina son exposé.

Mme Gautier, membre du Comité exécutif, prit ensuite la parole pour souligner la valeur des principes qui constituent le « Code d'Action » de l'Union Mondiale. Elle montra, avec autant d'humour que de conviction, toute l'inspiration que ses membres peuvent y trouver pour leur action pacifiste journalière. A la suite de ce témoignage vivant et personnel, une discussion animée s'engagea sur les moyens à la portée de tous les membres de l'Union Mondiale pour propager leur idéal et sur les raisons de croire à la victoire finale. La soirée se prolongea dans une atmosphère d'amicale confiance autour d'une tasse de thé. Chacun quitta cette séance fortifié dans la conviction que le monde ne changera que dans la mesure de notre foi et de nos efforts.

M. Butts.

La Ligue des Femmes suisses contre l'alcoolisme...

...prie le public sympathique à son œuvre de favoriser de sa présence la vente qu'elle organise pour le Jeudi 27 avril, dans les locaux des Amis de l'Instruction (Genève).

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Hérisau et Teufen, mars 1939.

Chères collègues et confédérées,

Vous attendez sans doute depuis longtemps que nous vous donnions des instructions plus précises au sujet du Service féminin de secours en cas de danger, et sur la façon dont nous grouperons les femmes à cet effet. Des entretiens sur ce sujet ont eu lieu entre les autorités et les représentantes des Associations féminines; cependant, rien n'est encore fixé, et au point où nous en sommes nous ne pouvons vous donner que quelques brèves instructions.

Ce qui nous est demandé en tout premier lieu à nous femmes, c'est la volonté d'être préparées et entraînées pour le service des Samaritains ou les soins aux malades.

Quoique nous nous soyons déjà adressées à la fin de janvier aux « Centrales » féminines et aux Associations cantonales de femmes, et quoiqu'elles aient reçu entre temps des instructions, nous voudrions cependant vous demander encore une fois, de façon très pressante, que, partout où cela n'a pas déjà été fait, vous vous mettiez en rapport avec les sections de la Croix-Rouge et des Samaritains, afin d'organiser des cours pour les femmes et les jeunes filles, et de veiller qu'à la fin de ceux-ci elles s'inscrivent à l'Association des Samaritains ou aux Sections de la Croix-Rouge et se mettent à leur service. Ainsi elles seront préparées lorsque, en temps de catastrophe, d'épidémie ou de danger de guerre, on aura besoin d'un grand nombre d'infirmières expérimentées.

Chaque section de la Croix-Rouge et des Samaritains sait exactement ce qui nous sera demandé à nous autres femmes. Si vous n'obteniez pas auprès de ces Sections les renseignements dont vous avez besoin, adressez-vous directement au Secrétariat de la Croix-Rouge (Taubenstrasse 8, Berne) ou au Secrétariat de l'Alliance suisse des Samaritains (Martin Distelistrasse 27, Olten).

Sans vouloir le moins du monde créer une psychose de guerre, il est recommandé, cependant, au peuple suisse, de faire provision de denrées alimentaires pouvant se conserver. Une petite brochuer indiquant les quantités, ainsi que la façon de conserver ces provisions sera prochainement publiée par la Confédération et adressée à chaque ménage. Nous vous prions de porter toute votre attention sur ces instructions et de bien vouloir à l'occasion en parler dans les cercles féminins.

Dans les cas où les conditions financières ne permettront pas les achats supplémentaires, c'est l'Etat qui fera le nécessaire. Il n'y a pas de raison de s'opposer à ces mesures : il ne s'agit pas d'accaparement lorsque, en temps de paix alors que la vente des marchandises se fait librement, on constitue des petites réserves; cela fait marcher le commerce et ne représente aucunement une perte, puisqu'en effet, ces provisions doivent être employées au fur et à mesure des besoins et renouvelées ensuite.

La meilleure prévoyance en vue des temps difficile consiste à entreprendre soi-même des précautions. Cultivons nos jardins, achetons les produits de notre agriculture afin de stimuler l'utilisation plus intensive de notre sol.

Le Service de Secours en cas de mobilisation forcée est basé sur la loi pour la prolongation du service militaire du 22 décembre 1938. A l'expiration du délai référendaire de trois mois, soit le 31 mars, l'Etat-Major déclarera en vigueur le réglement préparé au sujet du Service de Secours qui intéresse aussi bien les mobilisés que les engagé volontaires. La mise en vigueur de ce réglement sera remise aux cantons, qui rédigeront des appels, recevront les engagements et feront les contrôles nécessaires. Nous aimerions donc recommander à toutes les Associations cantonales de femmes de se mettre en rapport avec le Département militaire de leur canton, afin d'obtenir, que dans les Commissions chargées d'organiser ce service, les femmes soient représentées. Etant donné que les engagés volontaires seront pour la plupart des femmes, il est absolument indispensable que les organisations féminines s'occupent de ces questions, donnent aux femmes des instructions, les encourageant à s'engager en leur fournissant des explications selon leurs aptitudes et les possibilités d'emploi.

Certaines villes, telles que Berne et Bâle se sont déjà occupées de cette organisation. Le Département militaire, le Commandant de place, les Associations de la Croix-Rouge et les groupement féminins ont collaboré pour établir un programme des principaux postes à remplir et ont commencé l'instruction des volontaires. Ces vil'es pourront communiquer des renseignements intéressants, quoiqué les conditions varient dans les cantons, notamment de par leur situation géographique.

Nous considérons sérieusement ces quentions, reconnaissant l'urgence que comporte la situation, mais en gardant cependant une attitude de calme réflexion, et en agissant avec prudence, car nous ne voulons négliger aucune de nos possibilités actuelles, sachant que ce qui nous est avant tout demandé, en tant que femmes, c'est de travailler au rapprochement humain, parmi nos proches d'abord, mais aussi dans des cercles plus vastes. C'est pourquoi, cette année aussi, nous n'oublierons pas de fêter le 18 mai, jour international de paix; car il est plus nécessaire que jamais que nous entretenions l'esprit pacifique et le sentiment de la justice, et que nous nous rappelions que ce n'est pas assurer la paix que trembler de peur de la perdre, mais qu'elle ne sera maintenue que par un travail positif de construction pour lequel chacun doit être prêt à faire un sacrifice personnel. Le 18 mai coïcide cette année avec le jour de l'Ascension. Ce serait très beau si les services religieux mettaient en valeur ce sentiment. Nous prions les Associations féminines de s'en occuper. Cette année également, nous recommandons la distribution aux enfants de tout âge de la très belle brochure: *La jeunesse et la paix du monde* et ceci selon les possibilités de chacune. Les commandes doivent être adressées aussitôt que possible à Mlle Laura Wohnlich, Bühler.

Nous vous rappelons aussi la collecte du 1er août de cette année qui, par l'entremise des organisations féminines, est destinée à aider les mères convalescentes et nous vous prions à cet effet de nous accorder votre concours pour la propagande et la vente. Veuillez vous mettre en rapport avec votre Comité local de la fête nationale.

Notre Commission d'Education a rédigé les vœux qui vous ont été soumis lors de notre Assemblée générale pour l'organisation de l'éducation nationale des jeunes filles. Vous trouverez ici ce message ainsi qu'une liste de personnes qui se mettent à disposition pour faire des conférences sur ce sujet.

Nous vous rappelons aussi que notre Assemblée générale annuelle aura lieu le samedi 30 septembre à Winterthour et qu'elle siégera le samedi seulement afin que le dimanche soit réservé à une visite collective de l'Exposition Nationale. Les propositions concernant l'ordre du jour prévu ou tout autre sujet, doivent nous être envoyés avant le 1er juin.

Avec nos salutations amicales.

Pour le Comité:

Clara Nef, *présidente.*

Alice Rechsteiner, *secrétaire.*

Carnet de la Quinzaine

Samedi 1er avril:

Genève: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 16 h.: Thé mensuel. *Poissons d'avril.*

Dimanche 2 avril:

Lausanne: Union des Travailleurs sociaux, 19 h. 25 à 19 h. 30: *Les cinq minutes de la solidarité*, causerie par Radio sur des œuvres sociales romandes: Collecte du 14 avril.

Lundi 3 avril:

Genève: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle: *L'aven'r économique de Genève (Port fluvial, gare de la Praille et raccordement)*, conférence publique et gratuite par M. A. Privat, ingénieur, président de la Commission de propagande de la Section de Genève de l'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin. Discussion. Thé après la séance: 0.50.

Id., Id.: Société d'Utilité publique, Athénée, 20 h. 30: Assemblée générale annuelle. Rapports divers. *Un moyen positif de lutter contre la prostitution*, conférence par le Dr. Jules Droin. — Thé après la séance.

Id., Id.: Action genevoise pour la Paix, Grande salle communale de Plainpalais, 20 h. 30: *Terre inhumaine*, conférence publique et gratuite par Marcelle Capy.

Jeudi 6 avril:

Sottens: Commission d'éducation de l'Alliance nationale de Sociétés féminines, et Société Suisse-romande de radiodiffusion, 18 h. à 18 h. 15: *Choses et gens de chez nous*, causerie par Radio par Mme Matter-Estoppey Montreux).

Mercredi 19 avril:

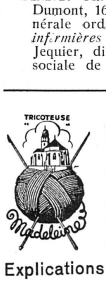
Genève: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: Club de rapprochement.

Jeudi 20 avril:

Sottens: Commission d'éducation de l'Alliance de Sociétés féminines suisses et Sociétés romande de radiodiffusion, 18 h. à 18 h. 15: *L'histoire suisse et les jeunes filles*, causerie par Radio par Mlle Maire, professeur à l'Ecole secondaire et supérieure de jeunes filles de Genève.

Samedi 22 avril:

Genève: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 16 h.: Thé. 16 h. 30: Assemblée générale ordinaire: Rapports, divers. — *Les infirmières visiteuses*, causerie par Mlle Lucile Jequier, directrice du Dispensaire d'hygiène sociale de la Croix-Rouge.



La Maison de la Laine
et de tous les tricotages
TRICOTEUSE DE LA MADELEINE
1, rue du Vieux-Collège - Genève
(côté Poste) Tél. 45.991
Explications gratuites de Mme V. Renaud

Pour la publicité dans le MOUVEMENT, s'adresser à Mme Lépine, 2, avenue Soret, Genève.

ECOLE D'ÉTUDES SOCIALES, GENÈVE
Subventionnée par la Confédération
Semestre d'été : 17 avril - 4 juillet 1939
Culture féminine générale
Formation professionnelle d'assistantes sociales (protection de l'enfance, etc.) de directrices d'établissements hospitaliers, secrétaires d'institutions sociales, bibliothécaires, laborantines.
Des auditrices sont admises à tous les cours.
Progr. (50 ct.) et renseignements: Route Malagnou, 3

Cours ménagers
pour élèves externes et internes, Cuisine fine et pâtisserie, coupe et confection, lingerie et racommodage, repassage et économie domestique.
Formation de gouvernantes de maison. Diplômes fin d'études.
Chambres confortables, eau courante dans villa avec grand jardin.
Nouveau trimestre du 17 avril au 4 juillet.
FOYER DE L'ÉCOLE D'ÉTUDES SOCIALES
GENÈVE. - 3, Avenue de Champel - Tél. 5 11 93

Une belle chevelure
un visage frais et reposé
grâce aux **PRODUITS PASCHE** les plus anciens et les plus appréciés.
Produits capillaires - Produits de beauté
Donnez donc la préférence aux produits capillaires et de beauté, ainsi qu'aux traitements de l'
INSTITUT PASCHE-VEVEY
TÉLÉPHONE 5 13 47
Les échantillons **Cold cream, crême de jour, crême citron,** contre 40 cts. en timbres-poste.
L'**INSTITUT PASCHE** forme en tout temps des élèves. **Demandez nos nouvelles conditions.**
Nous cherchons **voyageuses** à la commission présentant bien, et ayant déjà visité clientèle particulière.

Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10

Soutenez votre „Mouvement" en réservant vos commandes aux maisons qui l'utilisent pour leur publicité